



Août 2019  
Numéro 23

### Dans ce numéro

Achat de la ferme par TDL .....	1
Envol Isère Autisme .....	2
Le poulailler .....	3
Le FDVA .....	3
Terre de Liens .....	4
Pub pour le pucier .....	4
Le courrier de l'AFIPH .....	6
Réunion de préparation pucier ...	8

# Des nouvelles du bercaïl paysan



Notre association est soutenue par



## Ils nous ont dit **OUI !**

Une maison et un  
jardin  
=  
Lieu de vie

← La Côte St André



Une ferme  
=  
Lieu d'activités  
agricoles

Le 1er juillet 2019, notre projet d'achat de la ferme a été présenté au comité d'engagement de la Foncière de Terre de Liens.

Après présentation de notre dossier, par un membre de l'équipe grenobloise de Terre de Liens qui nous a accompagnés au fil des mois, les cinq membres du comité d'engagement ont voté l'achat de la ferme dès lors que les trois points suivants seront clarifiés :

- ⇒ Accord de la banque sur la demande d'emprunt de Romain pour l'achat du matériel, des stocks... ;
- ⇒ Approbation de l'organisme certificateur pour l'hébergement de génisses non bio, de la ferme de la Revillière, à proximité de l'élevage ovin ;
- ⇒ Approbation du Budget Prévisionnel d'Exploitation par la Chambre d'Agriculture

Pour fêter l'aboutissement de ce long travail tant pour l'équipe du Bercaïl que pour le groupe grenoblois de Terre de Liens, une réunion a eu lieu, à Gillonnay, le 4 juillet. Celle-ci vous est décrite plus longuement dans l'article page4.

Si nous obtenons l'autorisation du Conseil Départemental d'ouvrir le lieu de vie et d'accueil, nous présenterons à la Foncière et/ou à la Fondation Terre de Liens, un projet d'achat de la maison afin de pouvoir réaliser notre projet dans son ensemble.



# Rencontre avec Envol Isère Autisme — Le mercredi 3 juillet 2019— Gillonnay

## Envol Isère Autisme

Le Envol Isère Autisme existe depuis 29 ans à l'initiative d'une dizaine de familles souhaitant une prise en charge positive et adaptée de leurs enfants.



Etaient présents :

Envol Isère Autisme : Ghislaine LUBART, Présidente, Lionel MAZEYRAT, directeur.

Le Bercaill Paysan : Raymond RIBAN , Anne-Françoise BERGER, Chantal BOUVIER, Christine DU-MOULIN

**Comme décidé lors du CA du 18 juin dernier, cette entrevue est organisée en vue d'un éventuel partenariat avec Envol Isère Autisme ou d'un accompagnement dans la réalisation de notre projet.**

### Présentation :

Le Bercaill explique son projet initial : le lieu de vie, son évolution : ajout d'un accueil en journée et sa situation actuelle. En effet, le Conseil départemental a suggéré de commencer par l'accueil en journée pour faire ses preuves. Le Bercaill est partant, mais à ce jour nous attendons une réponse concernant la nécessité ou non d'un agrément départemental pour un accueil réalisé dans le cadre d'une structure de droit commun.

A ce jour, l'association Envol Isère Autisme gère :

⇒ un FAM : l'envolée à L'Isle d'Abeau

⇒ 2 SESSAD (Roussillon et Seyssinet),

⇒ 2 PCPE (pôle de compétences et prestations externalisées) dont l'un en lien avec le Tremplin (partenariat pour aide à la gestion financière).

Il y a environ 140 bénéficiaires.

### Observations et propositions de Envol Isère Autisme :

- ♦ Le Conseil départemental souhaite limiter le nombre de gestionnaires et encourage pour cela les structures à travailler en partenariats.
- ♦ Il faut veiller à la sécurité des personnes accueillies.
- ♦ Il faut sécuriser le projet en termes de droit et de financement : comment payent les familles (juriste).
- ♦ Il faut insister sur le projet éducatif qui servira le lieu de vie.
- ♦ Il faut estimer comment le suivi de l'activité et la gestion pourront être pérennisés.

Repenser le projet en termes de : accueil en journée, puis lieu de vie.

### Quel type de partenariat possible avec Envol Isère—ex : Le Tremplin

Envol Isère Autisme a un partenariat avec Le Tremplin. Il s'agit d'une co-gestion : certains professionnels sont payés par eux et ceux qui interviennent dans les familles sont payés par les familles. Envol Isère Autisme met à disposition des locaux, du matériel, des formations. Le Tremplin garde son projet, son organisation.

### Ce qu'ils nous conseillent de faire :

- \* Compléter le dossier du projet en mettant en avant les points de consolidation (sécurité, financement, questions juridiques)
- \* Démontrer la souplesse d'un tel projet.
- \* Solliciter les élus pour faire connaître le projet au plan national
- \* Relancer Mme Limon (Envol Isère Autisme se propose de nous accompagner).
- \* Utiliser le terme de troubles neuro-développementaux qui permet de cibler un public plus large que les personnes porteuses d'autisme.

## Les points positifs d'un partenariat avec Envol Isère Autisme :

- ⇒ Ils nous proposent un partenariat co-construit.
- ⇒ Ils ont une bonne expérience de gestion. Ils pourraient être gestionnaires du lieu de vie.
- ⇒ Ils s'intéressent aux projets novateurs.
- ⇒ Nous pourrions ainsi bénéficier du groupement Autisme France qui dispose d'une représentation nationale

## Observations :

Même s'il n'y a pas de partenariat avec eux, Envol Isère Autisme est prêt à nous aider dans nos démarches. Ils nous proposent également de penser à la notion d'habitat inclusif car il s'agit là d'habitat de droit commun.

## Idées venues au cours de cette réunion :

- ⇒ Penser à d'autres ateliers pour présenter un accueil en journée pouvant accueillir 2 voire 3 groupes de personnes simultanément (plus d'espace).
- ⇒ Réfléchir à une sécurisation des lieux sur la ferme : parcours : peinture au sol. Barrières, signalétique.

## On a reçu le poulailler !!

Grâce à la subvention fournie par la fondation caisse d'épargne, nous avons pu investir dans l'achat du poulailler mobile de 60m<sup>2</sup>.

Il s'agit d'un poulailler de la marque Cabi qui nous a été livré en kit, comme vous le voyez ici. Nous allons dans quelques temps organiser un chantier pour le monter.

Grâce à l'aide de nombreuses personnes qui nous ont accompagnés dans la rédaction du document à déposer, nous avons pu obtenir le permis de construire nécessaire à son installation.

Encore merci aux administrateurs de la caisse d'épargne de Voiron Saint-Marcellin pour la confiance et le soutien qu'ils ont accordés à notre projet.



## On a obtenu une subvention du Fond de Développement de la Vie Associative.

Demande de subvention N° 19-008165

83394606400015

<b>Demandeur</b>	LE BERCAIL PAYSAN - 83394606400015	<b>Type de subvention</b>	FDVA
complet	<b>Dernière mise à jour</b> 11/06/2019 14h28	<b>Dernier utilisateur</b>	service instructeur
<b>Service</b>	DD38	<b>Etat</b>	Accordé
instructeur			

Nous avons effectué en mars 2019, une demande de subvention dans le cadre du FDVA. Nous avons été informés sur notre compte asso sur internet, que celle-ci nous a été accordée, mais nous n'en connaissons pas le montant. Dans tous les cas, c'est une bonne nouvelle.

# Réunion du Groupe local Grenoblois de Terre de Liens.

## Jeudi 4 juillet 2019 — à Gillonnay

### Lors de cette réunion

**Présents :** Joëlle Christian, Marie-Christiane Arnaud, Daniel Rodinson, Romain Pourreau, Raymond Riban, Anne-Françoise, Daniel More, Agathe Martinod, Maryse et Guy Lechartier, Patricia Gentil, Chantal Berby, Marie-Hélène

Trembleau, David Barbe

**Excusés :** Pascal Xavier, Babette Leclerc, Martine Croisier, Elyse David, Jean-Marie Hézard, Roland Chomel

Pour cette rencontre, le groupe grenoblois de Terre de Liens est venu beaucoup plus nombreux que lors de nos précédents échanges. La réunion commence donc par une présentation des principaux acteurs : Raymond Riban, le cédant et Romain Pourreau, le porteur de projet.

### Présentation de Raymond Riban :

Raymond rappelle qu'il a entrepris une conversion de sa ferme à l'agriculture biologique, depuis avril 2017. Il rappelle en quelques mots sa vie d'exploitant agricole bien remplie et ses autres engagements (enseignant au CFPPA La Côte st André).

Il explique les travaux récents qui ont été réalisés pour adapter l'exploitation à l'élevage de brebis. Il indique également que l'exploitation dispose de grands bâtiments qui permettent peu d'investissement pour le repreneur.

Il y a beaucoup d'émotion dans le discours de Raymond sur ce parcours. Il précise qu'il est content d'avoir rencontré tous les gens de TDL. Il aimerait redonner vie à la maison. Cela a été difficile pour lui et pour l'association du Bercaïl de séparer l'achat de la ferme et de la maison par TDL, mais il conclut en disant que ce n'est pas grave si cela se fait en deux temps.

### Présentation de Romain Poureau :

Romain vient d'avoir 30 ans. Il est charentais d'origine. Sa femme est ingénieure en génétique caprine. Elle retourne 1 semaine par mois à Poitiers et a un bureau au contrôle laitier à Moirans pour travailler à distance.

Romain a obtenu un Bac agricole et BTS agricole. Durant 8 ans, il a été inséminateur bovin. C'était un travail intéressant, mais qui ne correspondait pas à ses valeurs. Il a toujours voulu être agriculteur depuis tout petit. Depuis 3 ans, il était en recherche active d'une exploitation pour s'installer. Il a connu Yannick et Martine CROISIER, du Bercaïl, par son beau-père. Il cherchait une petite exploitation pour pouvoir continuer à faire plusieurs choses à côté. Il a visité la ferme du bercaïl, pour la première fois, l'été 2018. Il manifeste un intérêt pour le projet social, même si n'a pas de lien avec le handicap par ailleurs. Il pense aussi que cela peut être une bonne vitrine pour la vente. Lui et sa famille ont dû faire quelques sacrifices avant de venir s'installer en Isère, donc c'était un peu difficile de quitter le confort de leur vie d'avant.



## Résumé du comité d'engagement à Paris pour le projet Gillonnay

Daniel Rodinson et Daniel More y étaient. Daniel R. a présenté le projet. Au cours de la réunion, il a insisté sur le projet à deux composantes très liées l'une à l'autre. Malgré les contretemps, volonté d'insister sur l'objectif pour Terre de Liens-Groupe local grenoblois, Romain et le Bercaïl, que le projet dans son ensemble puisse être monté.

Déroulement : Etaient présents 2 salariés de la foncière, 5 bénévoles. 6 ou 7 projets ont été présentés dans la France pendant la réunion.

Questions posées par les membres du conseil d'engagement :

- Quid de l'évolution de la relation entre Raymond et Romain pour le futur, un coup de main ou trop de présence?
  - Aspect défavorable de la dispersion du foncier, mais cela a été corrigé récemment grâce à la récupération de 12 ha d'un seul tenant, grâce à la SAFER
  - Inquiétude vis à vis de la diversité des activités de Romain
  - Problème du budget prévisionnel.
  - Attente de la réponse de la banque
- Romain a des nouvelles sur ce point. La banque peut éventuellement proposer un prêt d'honneur à taux 0 (pour artisan et agriculteur=.

Maintenant tout le travail commence pour les bénévoles : TDL doit collecter 60% des promesses. Pour rappel, la ferme du Perroux objectif de 235 000€, collectés plus de 300 000€. Clarification sur la réussite de la collecte : c'est un engagement moral. La réussite de la collecte ne menace pas l'achat de cette ferme, mais l'achat de fermes suivantes

## Présentation du Bercaïl par Anne-Françoise, trésorière

Association créée en juillet 2017 dans le but de création d'un "lieu de vie et d'accueil destiné à des adultes handicapés souffrant de trouble neuro-développemental. Cette structure a besoin d'un agrément du Conseil Départemental pour fonctionner.

Le projet de bercaïl est de créer ce lieu de vie dans l'ancienne maison des parents de Raymond. En parallèle de ce lieu de vie, nous souhaitons proposer un accueil en journée en interaction avec l'activité agricole.

Actuellement, nous sommes en cours de rédaction d'une charte entre Romain et le bercaïl pour définir et préciser les relations entre les deux parties. Cette charte sera re-discutée plusieurs fois par an, dans les premières années de l'installation. L'objectif est de définir la gouvernance et de préciser comment protéger Romain et protéger le bercaïl. Lors de cette présentation, Anne-Françoise, au nom du bercaïl, précise que nous sommes contents que du côté de l'exploitation, cela se débloque.

Au total, le bercaïl c'est un conseil d'administration composé de 12 personnes, 100 adhérents, beaucoup de donateurs dans toutes les franges de la population. Nous avons un journal mensuel envoyé à 450 personnes, nous sommes adhérent à handiréseaux38, nous sommes en lien avec un toit pour tous : nous existons au travers de ces soutiens. Besoin du conseil départemental : c'est ce qui bloque actuellement.

David, bénévole de Terre de Liens, nous soumet une idée : organiser une journée, un évènement qui montrerait ce qui serait fait au bercaïl, en toute légalité. Montrer aux gens, amener la presse.

**N'oubliez pas**

-

**Pucier du bercaïl  
paysan**

-

**le dimanche  
1<sup>er</sup> septembre 2019**

-

**VENEZ NOMBREUX**

-

**On compte sur vous**

-

**Pour exposer, contacter  
Monique au  
06.09.75.18.01**

**GILLONNAY**  
  
**PUCIER**  
**Dimanche 1er septembre 2019**



Deuxième pucier organisé au profit du BERCAÏL  
PAYSAN

Lieu d'accueil et d'activités  
agricoles pour personnes  
adultes handicapées.



75, route de la Bièvre, 38000 St-Marcel  
Les espaces seront installés dans un bâtiment agricole, à l'abri des intempéries, dans le respect des  
règles d'hygiène.

**Pour venir vous pro-  
mener, faire des  
achats ou pas, dé-  
guster des produits  
locaux cuisinés par  
nos soins, vous se-  
rez les bienvenus.**

# La réponse de l'AFIPH — Courrier reçu le 10 juillet 2019

Ce courrier fait suite à notre rencontre avec madame Annick Prigent (Directrice Générale Adjointe) et monsieur Gilles Vuillemin (Secrétaire Général) de l'AFIPH, à Gillonnay, le 6 juin. Cette réunion était à l'initiative, et en présence, des équipes techniques du Conseil Départemental.

Suite à cette rencontre, M. Georges Vié nous a fait parvenir une note d'intention et leurs conclusions sur un éventuel partenariat entre le Bercaïl paysan et l'AFIPH. Ce document a également été envoyé au Conseil Départemental (à l'attention de Mme France Lamotte, Directrice de la santé et de l'autonomie), après avoir été validé par les parents élus au Bureau de l'AFIPH.

A travers ce document, le bureau du Conseil d'Administration de l'AFIPH nous informe qu'il ne souhaite pas s'engager comme porteur d'un agrément SAJ au sein du Bercaïl, comme avaient pu l'envisager les professionnels du Conseil Départemental. Toutefois, l'AFIPH pourrait projeter la signature d'une convention de coopération avec le Bercaïl Paysan pour organiser des journées à la ferme pour le public qu'elle accompagne dans ses établissements et services pour adultes et enfant, si notre projet s'orientait vers une structure du type « ferme pédagogique », fonctionnant avec un agrément jeunesse et sport.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'AFIPH nous souhaite bon courage et nous présente ses vœux de réussite afin que l'on puisse trouver une solution pérenne pour notre projet.

## **Éléments de la note de synthèse réalisée par l'AFIPH :**

### **En préambule :**

L'afiph soutient le fait de développer des structures proposant en complément des techniques intégratives la médiation animale ou thérapie assistée par l'animal. L'animal est un bon renforçateur ou support pour travailler les prérequis à toute inclusion. Cependant l'animal n'est qu'un support dans une prise en charge globale par des professionnels formés aux TSA. La médiation doit avoir des techniques et objectifs précis pour aller vers les apprentissages et l'autonomie fonctionnelle.

### **La Position de l'afiph concernant l'opportunité de ce projet :**

La mise en place d'un accueil à la journée de type SAJ basée sur les travaux de la ferme, interroge quant à la réalité du projet. En effet une structuration de la journée centrée sur l'entretien des animaux et de la ferme, ne peut s'apparenter à la mise en œuvre d'une médiation animale. En effet, celle-ci doit être construite et adaptée et donc ne peut constituer la quasi-totalité de l'accompagnement. La médiation est basée l'entrée en relation avec un animal, construite par un professionnel de santé formé.

**Notre point de vue :** La relation homme-animal offre un bénéfice réel et connu aux personnes en situation de handicap. Donner des soins aux animaux, s'occuper de leurs bien-être, et de leurs produits sont des actions très motivantes pour les personnes que nous souhaitons accueillir. C'est, et cela restera, la pierre angulaire de notre projet.

La structuration proposée par le Bercaïl paysan consiste plus en une forme de travail qui relèverait d'atelier de travail de type ESAT.

**Notre point de vue :** Nous ne pouvons considérer que les activités que nous proposons relèvent d'un travail, y compris de type ESAT, car les personnes que nous souhaitons accueillir n'ont pas l'efficacité et la rapidité suffisantes pour que l'on puisse considérer qu'il s'agisse d'un travail, même adapté. Ces activités se veulent fonctionnelles, ayant du sens, mais les personnes accueillies n'auront aucune obligation ni de rythme ni de complétude de la tâche.

Outre cet aspect de l'accompagnement, la vente de la ferme nous interroge sur la pérennité du projet. En effet, le nouveau propriétaire à donner un accord de principe sur une coopération entre la structure et sa propriété. Cependant au regard du public, qui risque de souvent être en difficulté au regard de son handicap, cet exploitant agricole risque rapidement de vouloir se retirer et donc se posera la question de la localisation de cet accueil à la journée.

**Notre point de vue :** La vente de la ferme à Terre de Liens et l'installation de Romain sont, au contraire, un gage de pérennité du projet. Romain a choisi de s'installer sur cette ferme, parce qu'il y a le projet d'accueil de personnes en situation de handicap. De plus, l'encadrement ne sera pas réalisé par l'agriculteur lui-même, mais par une éducatrice technique ayant la double compétence (médico-sociale et paysanne). Une charte de fonctionnement entre l'agriculteur et la partie accueil est en cours de rédaction de façon conjointe. Elle a pour fonction de poser, en amont, le cadre du partenariat entre le bercail et la ferme.

Concernant le public à accueillir, les personnes orientées en SAJ, porteuses d'autisme, sont souvent des personnes présentant des comportements problématiques et nécessitant un accompagnement basé sur des techniques intégratives globales ou l'éducation structurée autour des gestes du quotidien est très prégnante. Or, les activités proposées sont, semble-t-il, plus des ateliers de travail. Nous risquons donc rapidement de générer un décalage entre le public accueilli et le projet de fonctionnement.

**Notre point de vue :** Le personnel encadrant est un personnel formé et expérimenté. Dans le projet éducatif du Bercail paysan, il est précisé que notre démarche repose sur l'éducation structurée. La structuration du temps et des espaces est la base de notre organisation.

Par ailleurs, la situation de l'exploitation nous questionne quant aux recrutements des professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Nous craignons, comme sur d'autres territoires (le Vercors, Beaurepaire...), d'avoir des tensions pour le recrutement et les remplacements en particulier pour les professionnels médicaux et paramédicaux que nécessite un tel public.

**Notre point de vue :** Alors que nous n'avons encore lancé aucune offre d'emploi, nous avons rencontré d'ores et déjà trois professionnels qui se sont spontanément positionnés pour travailler au Bercail paysan. De plus, la présence du Groupement d'employeurs Messa'GE 38 sur le territoire nous semble également un atout pour ce point.

Enfin au regard de notre expérience de gestionnaire, le lieu d'accueil doit être repensé et mis aux normes : il ne peut accueillir plus d'une dizaine de personnes. L'impact de l'immobilier sur le projet et le coût à la place, risque donc d'être prohibitif et au détriment de la présence en personnel.

**Notre point de vue :** La maison doit effectivement être modifiée pour pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap. Nous avons chiffré ces aménagements qui sont beaucoup plus importants si on réalise le lieu de vie que l'accueil en journée. Nous avons d'ores et déjà travaillé avec les architectes (voir articles dans les précédents journaux) et les investissements nécessaires ont été chiffrés et pris en compte, ne pénalisant en aucun cas le budget de fonctionnement.

## CONCLUSION

Pour toutes ces raisons, le bureau du Conseil d'Administration de l'afiph, ne souhaite pas s'engager comme porteur d'un agrément SAJ sur la base du projet du Bercail Paysan. Toutefois, l'association est prête à envisager la signature d'une convention de coopération avec le Bercail Paysan pour organiser des journées à la ferme pour le public que nous accueillons en IME, SAJ, Foyer de vie, MAS et FAM, si le projet du Bercail Paysan s'oriente vers une structure de type ferme pédagogique, fonctionnant avec un agrément jeunesse et sport.

**Notre conclusion :** Nous prenons bonnes notes des remarques de l'AFIPH et de leurs conclusions. Nous les remercions de leur analyse. Nous regrettons qu'aucun des points ne portent sur le lieu de vie. Nous poursuivons nos rencontres avec d'autres associations pour parfaire notre projet et étudier les possibilités de partenariat.

## Une réunion de préparation du pucier



Une équipe de choc s'est réunie en ce mois de juillet, pour préparer le pucier de septembre.

Soutenus par Jean-Pierre et Claudine indisponibles ce jour-là, nous avons réfléchi à l'organisation du pucier, de la publicité, de la buvette et

de la restauration.

Sous l'impulsion de Romain, nous avons décidé de proposer un Snack Paysan, avec des produits locaux, préparés par nos soins. Ainsi, nous proposerons de la viande de brebis (boulettes en sauce, merguez), des diots produits à La Frette, des frites maison à partir de pommes de terre bio de Gillonnay.

Pour tout cela, nous envisageons un après-midi épluchage des pommes de terre et préparation du site le samedi 31 août. N'hésitez pas à vous porter volontaire pour nous aider le jour J ou le jour précédent.



## Sur la ferm'avenir du Bercaïl paysan

Le mois de juillet a été rythmé par la moisson, la récolte du foin de luzerne et l'irrigation des luzernes et du soja. Nous avons réussi à tout faire dans de bonnes conditions. Les rendements ont été corrects et le fourrage est de qualité optimum.

Nous avons commencé à commercialiser de la viande d'agneau et de brebis. N'hésitez pas à nous contacter pour commander agneaux et merguez.

Malgré une saison apicole délicate, il y a du miel en pot grâce à une belle récolte de Châtaignier. Les donateurs du projet de financement participatif Miimosa pour



« un grand merci bzz bzz » pourront venir chercher leur contrepartie miel à la ferme, lors du Pucier du 1<sup>er</sup> septembre par exemple !

Le poulailler est arrivé sur l'exploitation ainsi que l'autorisation du permis de construire. Dans les semaines à venir, il nous faudra commencer sa construction.

La première lapine a mis bas début du mois. Trois autres mises-bas sont prévues pour bientôt, et six nouvelles lapines devraient arriver en direct de Haute-Vienne fin août pour compléter le cheptel.

Notre troupeau de brebis est toujours en alpage, tout se passe très bien pour l'instant. Nous leur rendons visite régulièrement. Ce n'est pas pour nous déplaire car le cadre est splendide. La montagne est généreuse, Chloé et Julien, les bergers, très compétents et les loups demeurent absents (pour l'instant).

Si vous aussi vous voulez profiter d'une belle balade en montagne, rencontrer le troupeau et les bergers et même passer une nuit en altitude, on vous recommande vivement le gîte d'Alpage de Combe Madame : [www.combemadame.com](http://www.combemadame.com)

### Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles

1005 route du Dauphiné, 38260

Gillonnay

Président : Raymond RIBAN

Trésorière : Anne-Françoise

BERGER

Secrétaire :

Martine CROISIER

